

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE PEROLS



L'analyse financière de la ville de Pérols, dont la population s'élève à 8644 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et a connu un fort accroissement depuis les années 1960, porte principalement sur les comptes du budget principal de 2009 à 2013.

Elle a été réalisée en avril 2014. Les comparaisons ont été faites au regard de 63 communes de la région Languedoc-Roussillon de taille similaire (5000 à 9999 habitants).

### Présentation de la commune

La commune de Pérols sur le canton de Lattes est située à proximité de Montpellier et appartient à la Communauté d'Agglomération de Montpellier (CAM).

Elle bénéficie d'une position géographique privilégiée, située d'une part, entre les étangs qui occupent une part importante de son territoire et les cités balnéaires de Palavas-les-flots, Carnon ou La Grande-Motte et dispose d'autre part d'un accès direct aux équipements structurants du territoire tel que l'aéroport de Montpellier, le parc des expositions, la salle de l'Aréna ou de multiples zones commerciales.

Son maire depuis les élections de mars 2014 est Monsieur Rico Jean-Pierre.

La commune compte une population conséquente de retraités qui sont la catégorie socio-professionnelle majoritaire. (population de + 15 ans par CSP source INSEE 2009)

	7046	15-24 ans en %	25-54 ans en %	55 ans ou + en %
Agriculteur exploitants	12		0,3	0,1
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	332	0,9	8,7	1,8
cadres	748		19,6	4,5
Professions intermédiaires	1005	8,3	25,1	5,1
Employés	1116	16,1	27	4,5
Ouvriers	428	9,2	10,7	0,5
retraites	2309		0,5	74,5
Sans activité professionnelle	1096	65,6	8,1	8,8

La fiscalité 2013 des habitants de Pérois est la suivante :

		Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de foyers fiscaux	5180			
Part des foyers non imposables	39 %	46,2 %	49,2 %	45,3 %
Revenu fiscal moyen par foyer	28 097 €	24 438 €	22 577 €	24 247 €

## PRINCIPAUX CONSTATS

Après avoir conservé des équilibres financiers quasi constants la commune connaît en 2012-2013 un bouleversement de sa structure économique :

- baisse de ses ressources de fonctionnement en particulier fiscales
- hausse de toutes ses dépenses de fonctionnement
- un résultat comptable (en section de fonctionnement) quasiment divisé par 2.

Parallèlement elle engage une politique d'investissements coûteux ce qui la conduit en l'absence d'autofinancement suffisant à emprunter massivement (+44.2% pour l'encours total de la dette), en anticipant sur une baisse future de ses encours.

La situation actuelle justifie une maîtrise plus importante des dépenses de fonctionnement et une valorisation des recettes.

Dans ce cadre, la collectivité dispose de peu de marges de manœuvre en dépenses, en raison des engagements déjà pris (personnels et endettement); néanmoins les charges générales restent à examiner. En recettes la croissance "ordinaire" des impôts locaux conjuguée à la baisse des autres taxes n'est plus suffisante pour maintenir le train de vie actuel de la collectivité et un niveau suffisant d'autofinancement.

Une hausse de la fiscalité pourrait être envisagée pour rétablir des perspectives financières.

Des choix ciblés et un ralentissement des investissements peut aussi être mis en place au moins jusqu'en 2016

---

### Tableau de synthèse

en EUROS	2013	2012/2013
Résultat comptable	1 233 730	-40,1%
Produits de fonctionnement (1)	11 442 050	-2,2%
dont ressources fiscales	8 503 607	-2,7%
dont DGF et autres dotations	1 865 864	+4,5%
Charges de fonctionnement (1)	10 035 787	+7,2%
dont charges de personnel	5 883 903	+4,2%
dont subventions et participations	450 352	+73,6%
dont charges financières	386 624	+46,5%
Capacité d'autofinancement brute	1 406 263	-39,8%
Dépenses d'équipement	5 670 315	-18,7%
Remboursements de dettes*	1 368 784	+139,3%
Emprunts*	4 604 673	+77,1%

(1) Produits et charges réels (hors cessions, amortissements)

\* hors refinancements

# LES PRODUITS

## Des produits de fonctionnement réels qui diminuent (- 2,2%) malgré une hausse du produit des impôts locaux (+ 2,57 %)

### 1> les ressources fiscales

Les ressources fiscales de la collectivité s'élèvent en 2013 à 8 503 605 €.

Elles se décomposent en :

- impôts locaux : 7 198 316 €
- autres impôts et taxes (TLPE, droit mutation, taxe sur l'énergie) : 923 094 €
- reversement de fiscalité de la CAM : 382 195 €

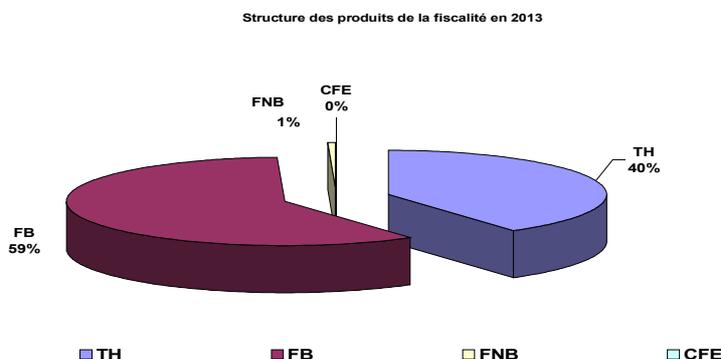
Elles ont baissé globalement de 2,7 % (soit -233 917 € dont +180 598 € au titre des impôts locaux et - 379 768 € au titre des autres impôts en raison d'une remise à niveau de la TLPE).

Elles représentent 74,32 % des recettes réelles de fonctionnement; 62,91% pour les seuls impôts locaux.

La fiscalité locale prélevée sur les ménages est de 833 € par habitant pour une moyenne régionale de 550 €.

Elle se répartit entre les taxes foncières bâties et non bâties et la taxe habitation

### Structure des produits de la fiscalité en 2013



### 2 > la DGF et autres dotations

Elles progressent de 4,5 %, la DGF voit son montant augmenter de 4,9 % (+ 44 675 €).

Ces dotations représentent 8,36 % des produits réels. Elles sont inférieures à la moyenne régionale de 38,42 % (216€ par habitant contre 333 €).

La commune bénéficie d'une valorisation de sa population dans le cadre de la DGF mais elle reste inférieure à la moyenne (111€ par habitant contre 226€)

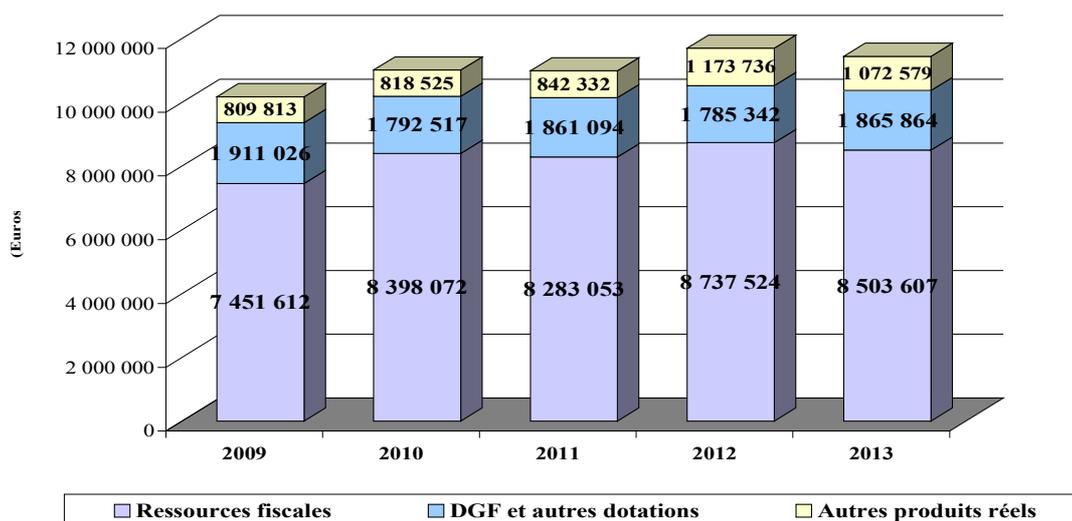
### 3>les autres produits de fonctionnement réels

Il s'agit principalement des produits courant du domaine, des locations et des travaux en régie. Ils accusent en 2012 une baisse de 2,17 % principalement en raison de travaux en régie moins importants.

La consultation du taux de réalisation du budget 2013 montre que celui-ci était réaliste dans ses prévisions sur les produits annoncés

Fiscalité directe locale	100,44%
Subventions et participations de l'État et des autres collectivités	102,26%
Produits courants	106,45%
Produits financiers (recettes 2013 : 31,88 €)	0,80%
Produits exceptionnels	160,45%
Produits calculés	100,00%
Atténuation de charges	138,16%

### Évolution des produits



# LES CHARGES

*Les charges réelles de fonctionnement progressent fortement (+ 7,2 %)*

## 1> Les charges de personnel

	2009	2010	2011	2012	2013	Progression 2009/2013 et moyenne reg 2013
Charges de personnel (montant net)	4 889 672	5 056 776	5 467 641	5 6450 54	5 883 904	20,33 %
En euros par habitant	563	585	634	657	681	118 € / 567 €

Sur les 5 dernières années, les dépenses de personnels ont cru de 20,33 % (dont 4,2 en 2013). L'essentiel de la hausse étant positionnée sur le personnel titulaire, en particulier par la remise à niveau du régime indemnitaire

Elles sont supérieures à la moyenne régionale de 20,10 % en volume (681 € par habitant contre 567 €) et de 5,52 % en part représentative des charges réelles (58,63 % contre 54,11 %).

## 2> Les autres charges

L'année 2012 est une année charnière avec une croissance de ce poste de 18,31 %. Il est en 2013 supérieur à la moyenne régionale de 29,03 % (en euros par habitant)

	2009	2010	2011	2012	2013	Progression 2008/2012 et moyenne reg 2013
Achats et charges externes	2 254 296	2 266 839	2 467 997	2 920 116	3 110 531	+ 37,98 %
En euros par habitant	260	262	286	340	360	100 € / 279 €

## 3> Les charges financières

Elles s'élèvent en 2013 à 386 624 € en augmentation de 46,47 %. (liées aux souscriptions d'emprunt 2012-2013). Elles se positionnent cependant en deçà de la moyenne régionale (45 € par habitant pour 54 €)

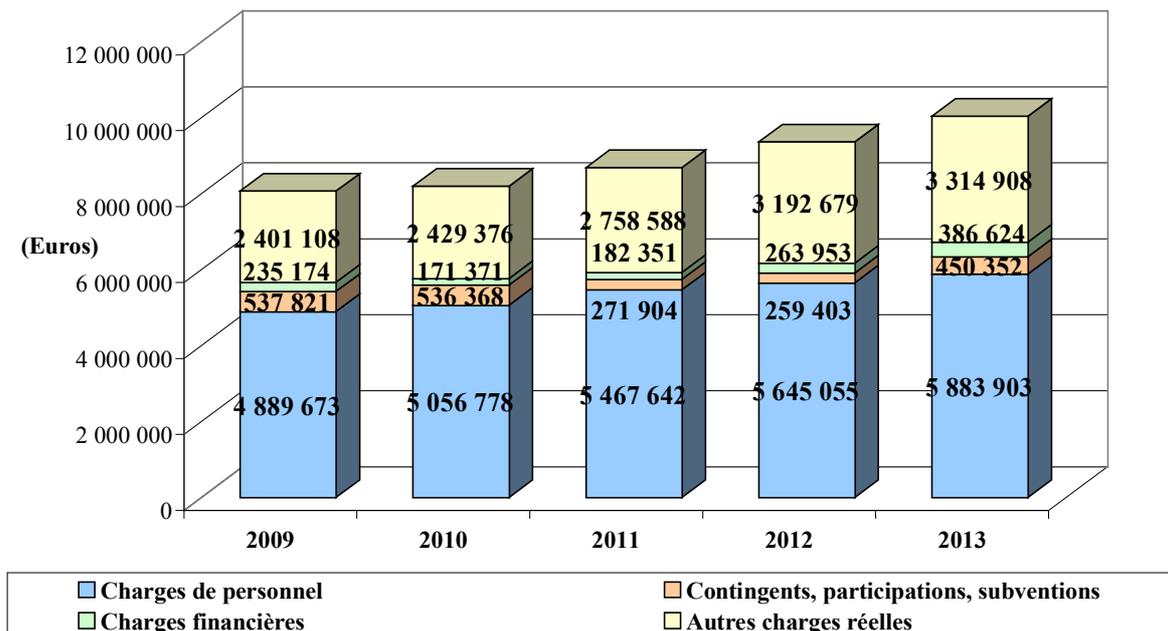
## 4> Les contingents et subventions

Il s'agit de postes relativement faibles (4,48 % des dépenses), il est à noter que les subventions attribuées (270 450 €) représentent 31 € par habitant pour une moyenne de 59 €.

L'examen du compte administratif 2013 et du bilan montre que les dépenses ont été correctement évaluées par la municipalité et que les charges rattachées à l'exercice ont été valorisées bien plus qu'en 2012 dans le cadre de la sincérité et de la qualité comptable, ceci justifiant partiellement la hausse constatée des dépenses,

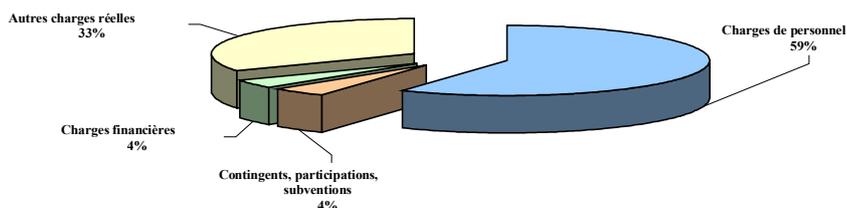
Charges à caractère général	95,22%
Charges de personnel	99,03%
Charges de gestion courante	92,83%
Charges financières	84,23 %
Charges exceptionnelles	28,43 %
Charges calculées	99,90%
Atténuation de recettes	98,43 %

### Évolution des charges



### Structure des charges réelles

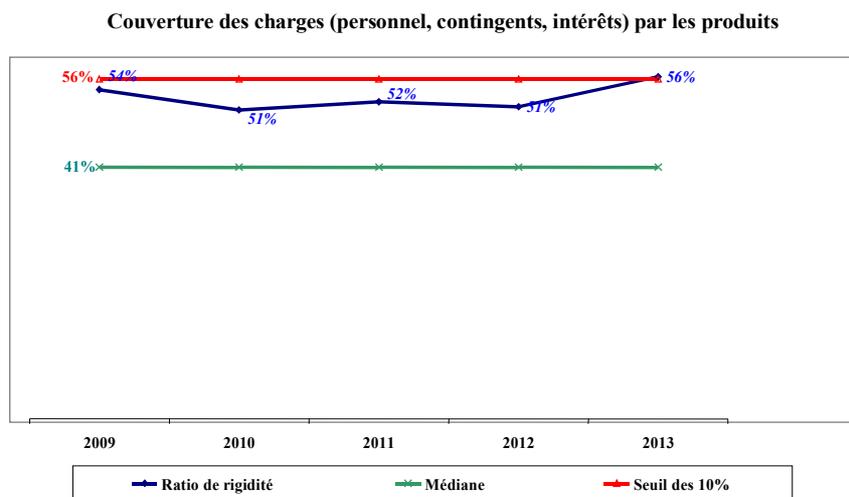
Année 2013



Pour compléter l'examen des équilibres , il est nécessaire de mettre l'accent sur le ratio de rigidité qui décrit le poids des dépenses difficilement compressibles rapportés aux produits de fonctionnement.

On constate que la commune dispose de peu de marge de manœuvre dans son exploitation, les dépenses obligatoires représentant + de 56 % de ses ressources.

## Ratio de rigidité



## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN BAISSÉ

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Il convient d'examiner respectivement la capacité d'autofinancement brute et la capacité d'autofinancement nette du remboursement du capital de la dette.

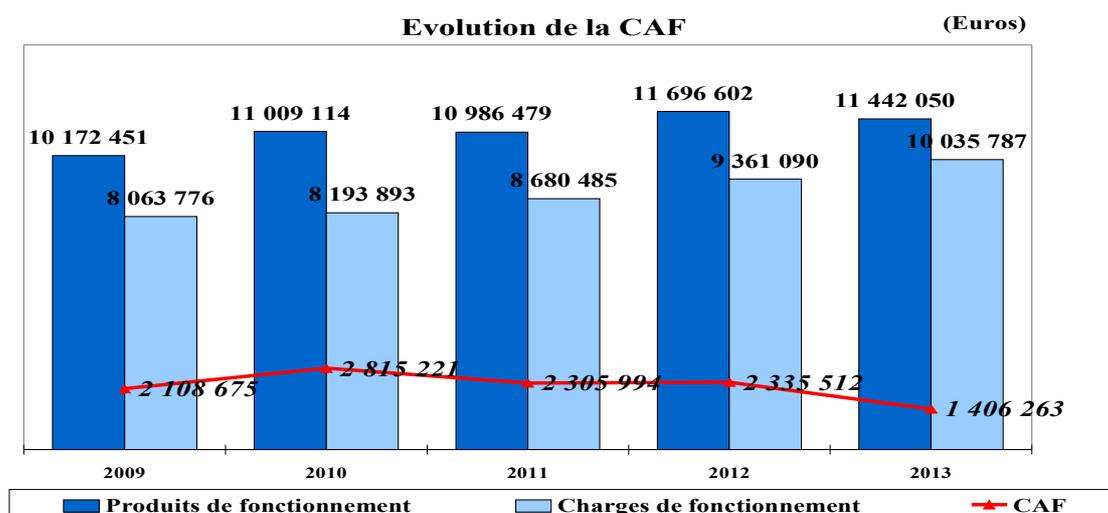
Cet examen peut se faire comparativement aux moyennes régionales mais il a surtout une valeur intrinsèque qui déterminera la capacité de la commune à autofinancer partiellement ses investissements

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/2013
CAF brute	2 108 675	2 815 222	2 305 996	2 335 516	1 406 259	- 39,78 %
CAF nette	1 530 061	2 265 667	1 780 603	1 763 599	37 475	- 97,87 %
Caf nette €/hab région	62	91	109	119	108	-9,24 %
Caf nette €/hab commune	176	262	207	205	4	- 98,04 %

La CAF nette de la collectivité s'est effondrée en 2013 par l'effet cumulatif de la baisse de la caf brute, comme décrite précédemment, et par la hausse du remboursement en capital de la dette (+ 139,3 % mais avec le remboursement d'un emprunt à court terme de 600 000 € souscrit durant l'exercice)

	2009	2010	2011	2012	2013
CAF nette	1 530 061	2 265 667	1 780 603	1 763 599	37 475
Produits de fonctionnement réels	10 172 450	11 009 114	10 986 479	11 696 602	11 442 047
%	15,05 %	20,58 %	16,20 %	15,08	0,33 %

Eu égard aux derniers emprunts souscrits, la commune devra, au moins sur les deux prochaines années, si elle le désire maintenir son niveau d'autofinancement et être vigilante sur son fonctionnement.



# LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Pour financer ses dépenses d'investissement, les collectivités ont trois solutions qu'elles peuvent combiner : l'autofinancement de l'année (la CAF brute), le recours à l'emprunt ou encore ses propres réserves (fonds de roulement).

Le financement principal des dépenses d'investissement repose sur la capacité d'autofinancement brute que dégage la collectivité. Toutefois, cette CAF brute doit, en priorité, être utilisée pour le remboursement des dettes.

Une fois la dette remboursée, la somme disponible sera complétée d'autres ressources d'investissement (subventions, cessions d'immobilisations, FCTVA, Dotation, ...), et constituera le financement disponible. Ce financement disponible constitue les ressources que peut mobiliser la collectivité pour financer de nouvelles dépenses d'équipement.

Pour compléter son financement disponible et ainsi financer en intégralité ses dépenses d'équipement, la collectivité peut avoir recours à l'emprunt.

## 1>LES INVESTISSEMENTS

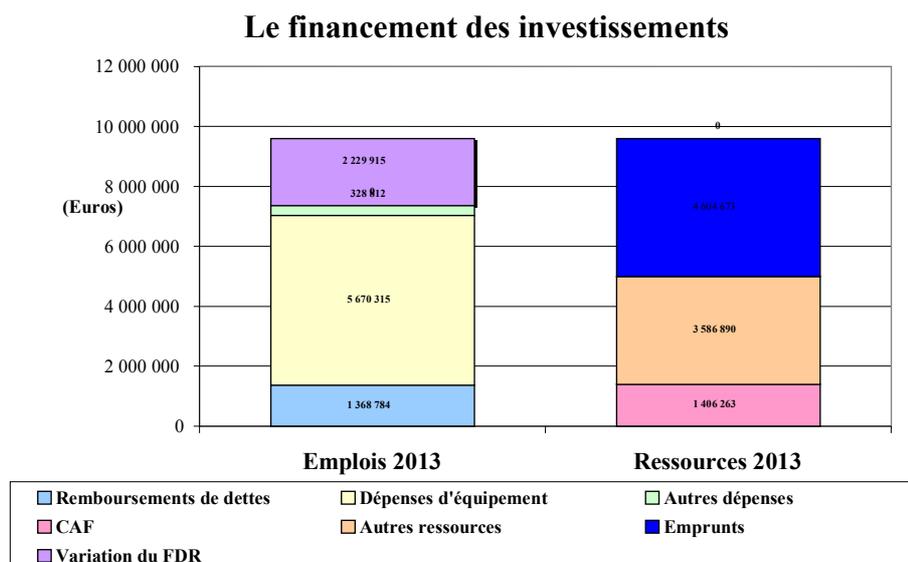
La commune a réalisé sur les 5 dernières années 21 545 067 € de dépenses d'équipement (16 642 116 € sur 2012-2013). Depuis 2010 elle possède un ratio par habitant supérieur à la moyenne régionale

	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Dépenses d'équipement	2 252 587	3 302 443	3 347 921	6 971 800	5 670 316	21 545 067
Montant en € / hab commune	259	382	388	812	656	2 497
Montant en € / hab région	339	323	360	431	433	1 886

## 2 >LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le graphique ci-après détaille le financement des dépenses d'investissement 2013 (remboursement du capital de la dette compris).

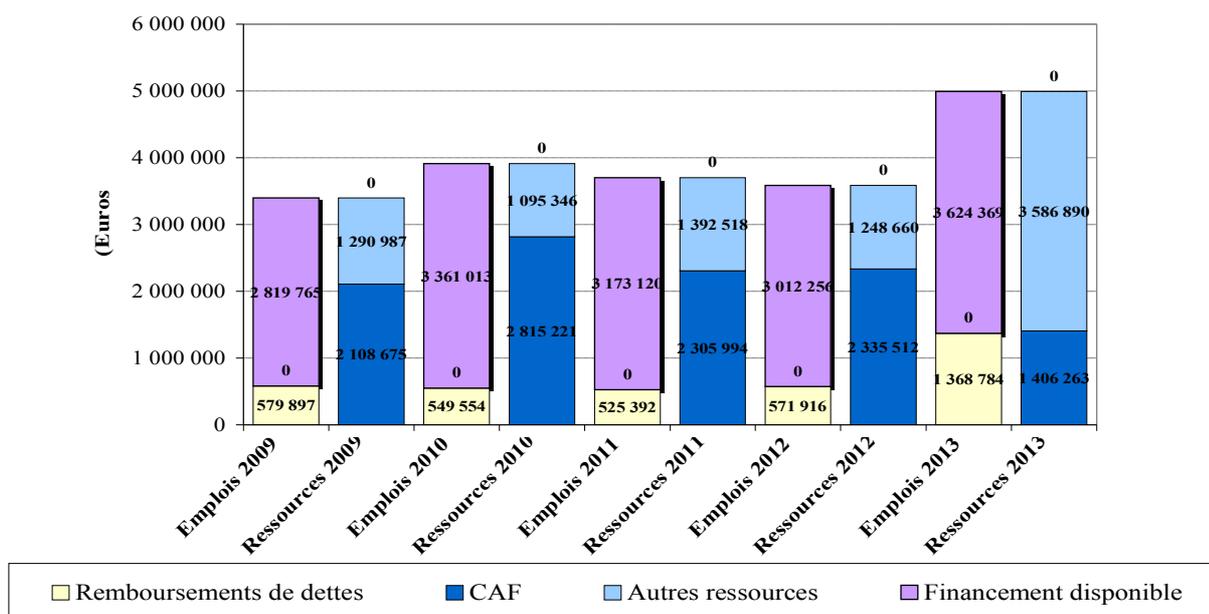
Il détermine le financement par catégorie de ressource et montre que la commune a constitué en 2013 des réserves à hauteur de 1 406 263 € par un sur-financement de ses investissements



Il est aussi utile de détailler sur les deux dernières années, le financement des équipements. La commune n'a pas utilisé le levier des cessions d'actifs. Sur les dépenses importantes de 2012-2013 le financement externe et l'autofinancement restent insuffisants et la commune a dû recourir à l'emprunt.

	2012	2013
Financement disponible	3 012 256	3 624 369
Dépenses d'équipement	6 971 800	5 670 316
Rapport financement dispo/dépenses équipement	43,2 %	63,91 %
Cessions d'actif	4 372	12 133
Rapport cession / financement disponible	0,15	0,33

Sur les 5 dernières années, la structure du financement se détaille comme suit :



Pour étudier la stratégie de recours à l'emprunt ou du prélèvement sur les réserves, nous pouvons examiner la période 2009-2013. En 2010 et 2011, la commune a anticipé le besoin de financement et a puisé sur les réserves en 2012. Elle a reconstitué en 2013 son fonds de roulement en particulier par la souscription d'emprunt

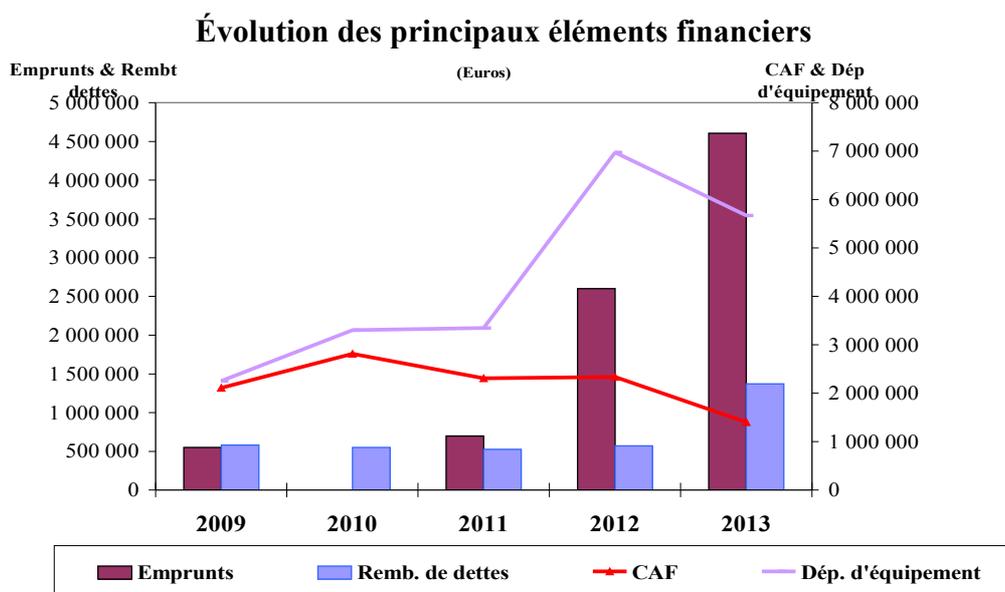
	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts nouveaux	550 000	0	700 000	2 600 000	4 600 000
Dépenses d'équipement	2 252 587	3 302 443	3 347 921	6 971 800	5 670 316
Rapport emprunts / dépenses équipement	24,4 %	NS	20,09 %	37,29 %	81,12 %
Fonds de roulement au 31/12	661 295	719 865	1 185 672	- 179 868	2 050 042
Apport ou prélèvement FDR		+58 570	+ 465 807	-1 365 540	2 229 910

Il est possible aussi d'examiner l'impact de ces choix sur l'endettement brut de la collectivité : + 4 855 739 € d'endettement sur 5 ans.

	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts nouveaux	550 000	0	700 000	2 600 000	4 600 000
Remboursement de dettes	578 615	549 554	525 392	571 916	1 368 784
Variation de l'encours de dettes	- 28 615	- 549 554	+174 608	+ 2 028 084	+ 3 231 216

L'impact de cette augmentation d'encours sera détaillé plus après.

L'examen du compte administratif 2013 montre qu'une cession d'actif de 1 200 000 € avait été budgétisé sans suite donnée. Cela a donné lieu à des mesures correctives telle que l'abandon du skate park ou d'une partie de la maison des arts, en revanche, les travaux sur le port (900 000 €) ont simplement été décalés et il faudra trouver un financement alternatif qui en l'état actuel ne pourra passer que par l'emprunt



### 3>LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

*Le fonds de roulement (FDR) s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le fonds de roulement constitue également une réserve dans laquelle la collectivité pourra être amenée à puiser pour financer ses dépenses d'équipement*

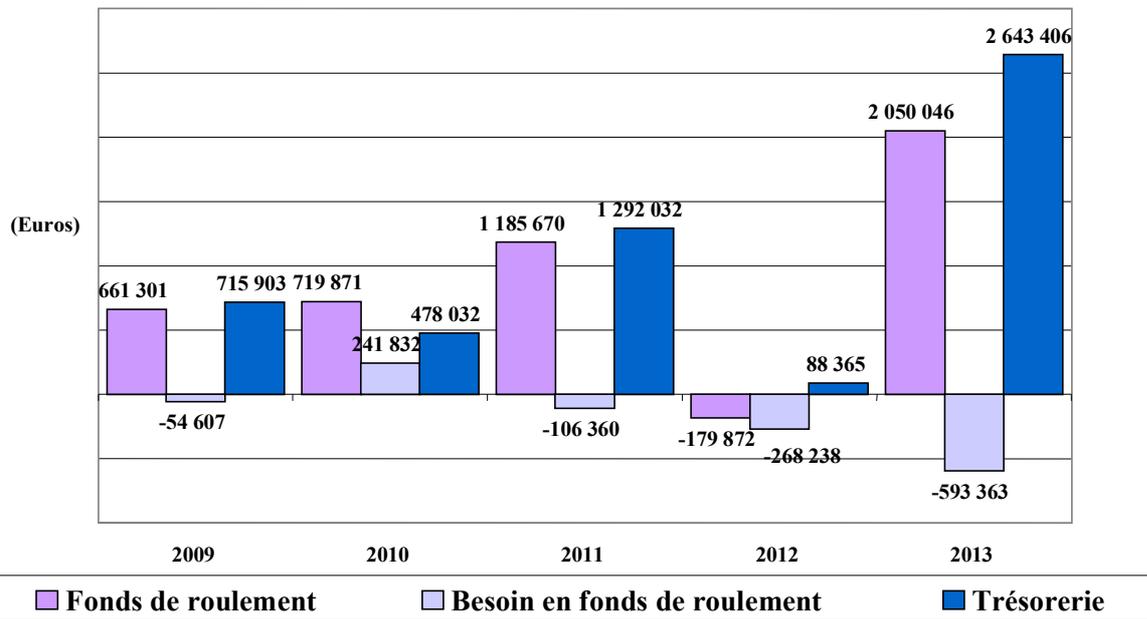
Il s'élève au 31 décembre 2013 à 2 050 042 € soit 74,5 jours de dépenses réelles de fonctionnement. Si on le rapproche du solde des restes à réaliser (RAR) à cette même date (RAR dépenses : 1 755 226 € - RAR recettes : 463 133 € : solde 1 292 093 €), on constate que la collectivité gardera une marge de manœuvre à l'issue de l'exécution des projets de 2013

*Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. À l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.*

Au 31 décembre 2013, le BFR est de – 593 363 €, cela signifie que la commune doit plus que ce qu'on lui doit. Parmi ces dettes constitutives du BFR, figurent les dépenses prises en charge pendant la période complémentaire et payées en janvier 2013 et, les dépenses rattachées, augmentées de l'excédent du budget annexe du port. En d'autres termes, la commune bénéficie en trésorerie au 31/12/13 d'un montant de 225 621 € issus du budget du port.

*La trésorerie* qui comprend le solde du compte au Trésor, résultant du FDR et du BFR, s'élève au 31/12 à 2 643 406 €

### Variation des éléments du bilan



### bilan en 2013

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	71 628 082	Subventions, dotations, réserves	63 126 782
Stocks et créances	238 326	Dettes financières	10 551 346
Trésorerie	2 643 406	Dettes fournisseurs, sociales	831 689
		FDR =	2 050 046
		BFR =	-593 363
		Trésorerie = FDR - BFR =	2 643 409

## LES MARGES DE MANŒUVRE

### 1> LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

*La fiscalité est un levier que la collectivité n'a pas utilisé depuis 2009 pour relever le niveau de ces produits. Les impôts locaux sont la 1<sup>ère</sup> recette et disposent d'une marge de progression.*

#### A>LA TAXE D'HABITATION

	2010	2011	2012	2013	Var 2010 / 2013	Moy rég 2013
Nombre de logements imposés à la TH	3936	3937	4036	4068	+ 3,35 %	
Part de résidences secondaires	4,4%	4,2 %	4,9 %	4,8 %	+9,09 %	23,2 %
Bases nettes	15 982 770	16 372 549	17 161 196	17 651 159	+ 10,43 %	
Bases nettes par hab	1 848	1 900	1 998	2 042	+ 10,49 %	1641
Bases exonérées	0	0	0	0	0	
Taux TH	16,41 %	16,41 %	16,41 %	16,41 %	0	14,87 %
Produits global	2 622 776	2 686 777	2 816 132	2 896 566	+ 10,43 %	
Produits par habitants	303	312	328	335	+ 10,56 %	224
Valeur locative moyenne des locaux	4647	4727	4850	4898	+ 5,40	3248

Le taux de TH n'a plus été relevé depuis 2009, il se situe en 2013 au-delà de la moyenne régionale (+1,54 point). Ce taux couplé à des bases plus forte que les bases moyennes régionales génère un produit par habitant supérieur. Il est aussi à relever, au plan régional, la supériorité des valeurs locatives moyennes des locaux.

#### B>LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

	2010	2011	2012	2013	Var 2010 / 2012	Moy rég 2013
Bases imposées	16 359 936	17 174 325	17 758 983	18 121 179	+ 10,76 %	
Bases par hab	1 892	1 993	2 068	2 096	+ 10,78 %	1 274
Part de locaux d'habitation ordinaire	56,9 %	55,8 %	55,7 %	55,7 %	NS	76,0 %
Part de locaux d'habitation à caractère social	0 %	0 %	0 %	0,5 %	NS	1,7 %
Part de locaux professionnels et industriels	43,1 %	44,1 %	44,3 %	43,9 %	NS	22,11 %
Taux TFB	23,39 %	23,39 %	23,39 %	23,39 %	0	22,81 %
Produits global	3 826 586	4 017 035	4 153 831	4 238 562	+ 10,76 %	
Produits par habitants	442	466	484	490	+ 10,85 %	291

Comme pour la Taxe d'habitation, les taux n'ont plus été relevés depuis 2009, ils sont en 2013, supérieurs à la moyenne régionale de 0,58 point.

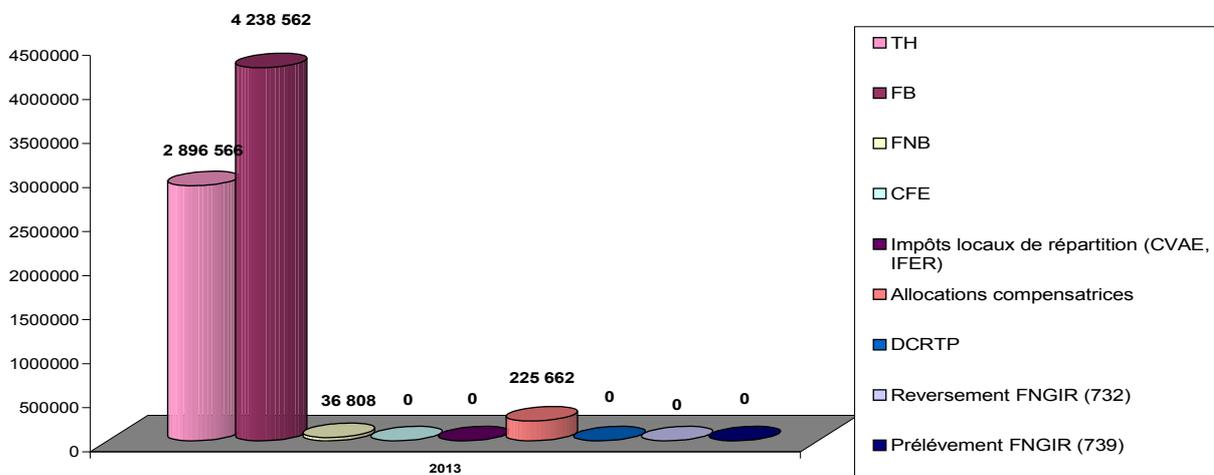
Les bases par habitant sont très supérieures aux moyennes (+64,52%); l'explication tient à la part importante qu'occupe les bases professionnelles.

La faiblesse de la Taxe foncière non bâtie (46 319 € de produit en 2013), ne nécessite pas un développement particulier.

La collectivité ne dispose pas de marge de manœuvre dans la politique d'abattements (déjà supprimés depuis plusieurs années).

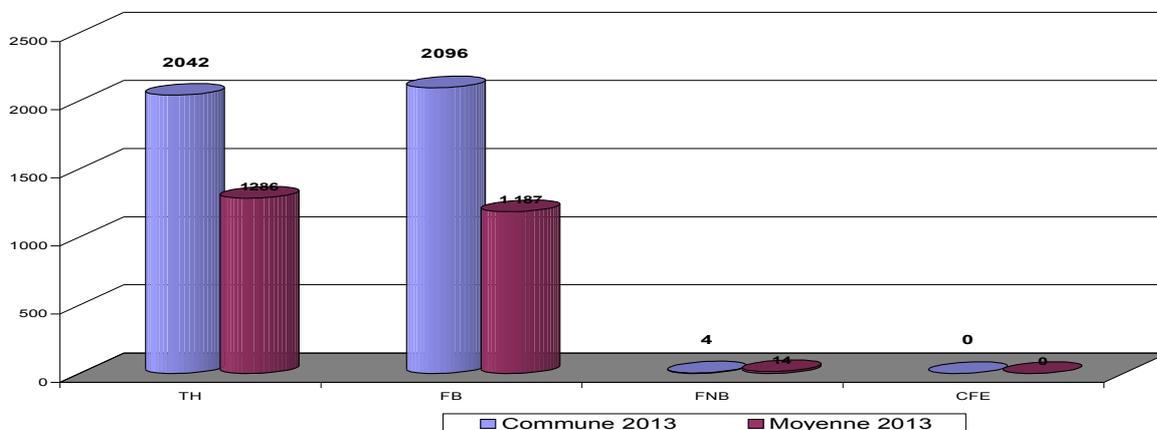
La structure des produits montre la prédominance de la TFB, qui est la taxe qui dispose, en raison de son taux et de sa structure, d'une marge de progression en partageant la charge sur les ménages et les entreprises

Structure des produits de la fiscalité en 2013

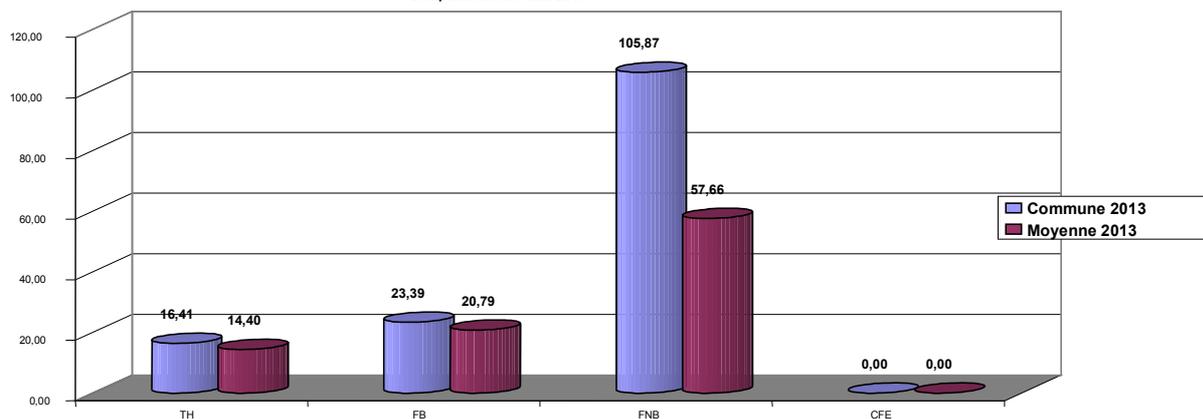


Les observations énoncées sont identiques si on effectue une comparaison avec les moyennes nationales

Comparaison des bases (en €/hab.)



Comparaison des taux 2013



### 3> LA FISCALITÉ DU GROUPEMENT

Bien que la Commune ne perçoive pas les taxes liées à l'activité économique de son territoire et à la collecte des déchets ménagers, il est intéressant de noter le poids de la CFE et de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçues par la Communauté d'Agglomération sur les contribuables.

Il faut aussi rapprocher cela du reversement de fiscalité réalisé par la CAM.

	2010	2011	2012	2013	Variation 2011-2013
Produits CFE	2 512 702	2 570 162	3 036 740	2 884 641	+ 14,80 %
Produits CVAE		1 027 699	964 818	1 245 400	+ 21,18 %
Produits IFER		149 280	70 930	73 206	- 50,96 %
Produits TASCOM		610 169	610 848	618 897	+ 1,43 %
Reversement fiscalité	570 094	489 807	416 944	382 195	-32,96 %
TEOM	1 872 207	1 964 883	2 027 229	2 063 112	+10,19 %

Pour compléter la structure économique, on constate que 71,44 % des entreprises sont des entreprises de moins de 10 salariés (micro-entreprises) et que le territoire communal montre un dynamisme certain.

	2010	2011	2012	2013	Variation
Nombre d'entreprise imposées à la CFE	787	809	909	991	+ 25,92 %
Nombre d'entreprise imposées à la cotisation minimum CFE	447	528	777	708	+ 58,38 %

### B > L'ENDETTEMENT

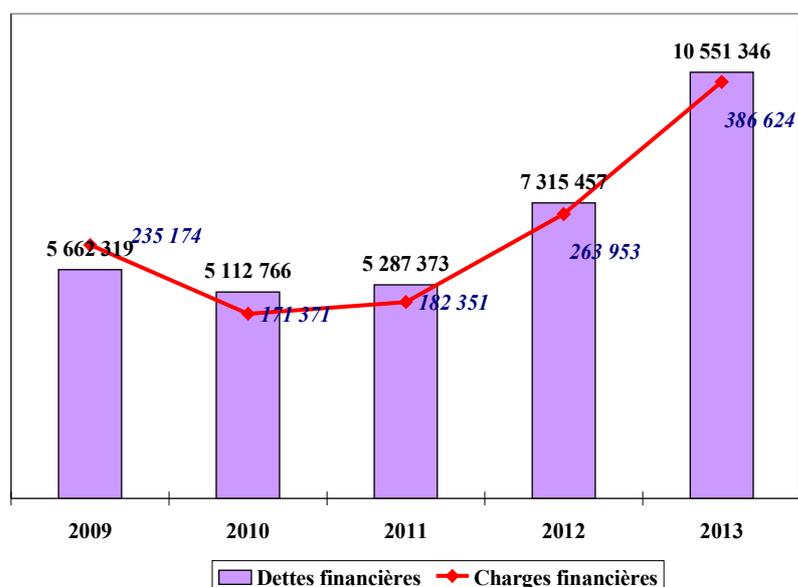
Au 31 décembre 2013, l'encours total de dette de la commune s'élève à 10 551 346 €. Après 3 années de relative stabilité (2009-2011), celui-ci est croissant depuis 2012.

A la même date, la dette par habitant était de 1221 €. Cet endettement par habitant est inférieur à la moyenne régionale (1343 €) et la CAF brute a été suffisante pour couvrir le remboursement en capital généré par cet encours (1 406 259 € pour 1 368 784 € dont 600 000 € à très court terme)

le remboursement en capital 2014 est évalué à 900 000 €

L'examen du tableau d'amortissement prévisionnel de la dette de la commune montre une baisse des remboursements en 2016 (968 000 € contre 1284 000 € en 2014)

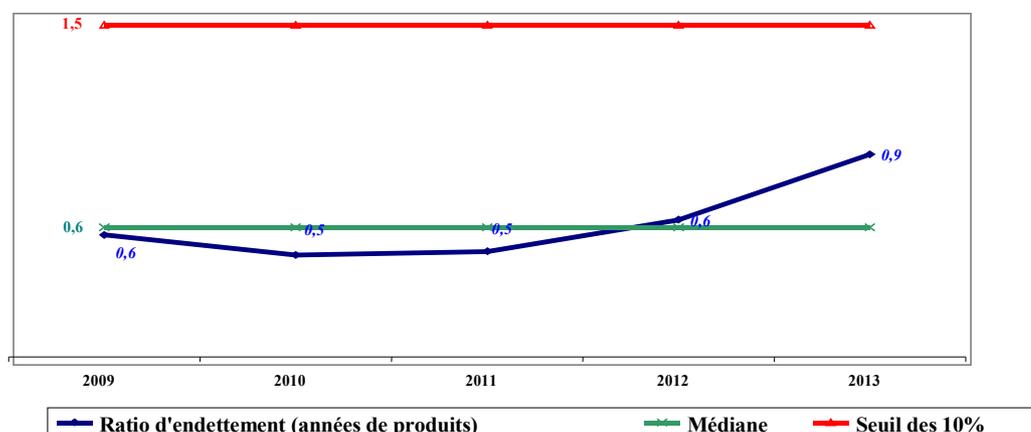
## Évolution de l'encours de dettes et des charges financières



Deux ratios permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes, soit à partir des produits réels de fonctionnement, soit à partir de la CAF brute dégagée par l'exploitation.

**Le ratio d'endettement 1** : (encours de la dette / produits de fonctionnement) . Il passe de 0.6 année en 2009 à 0.9 année en 2013. Cela signifie que la commune devra consacrer presque 11 mois de produits de fonctionnement pour rembourser sa dette. La médiane pour la catégorie démographique étant de 7.2 mois. La croissance de l'encours réalisé en 2012-2013 couplée à la baisse des produits justifie cette dégradation.

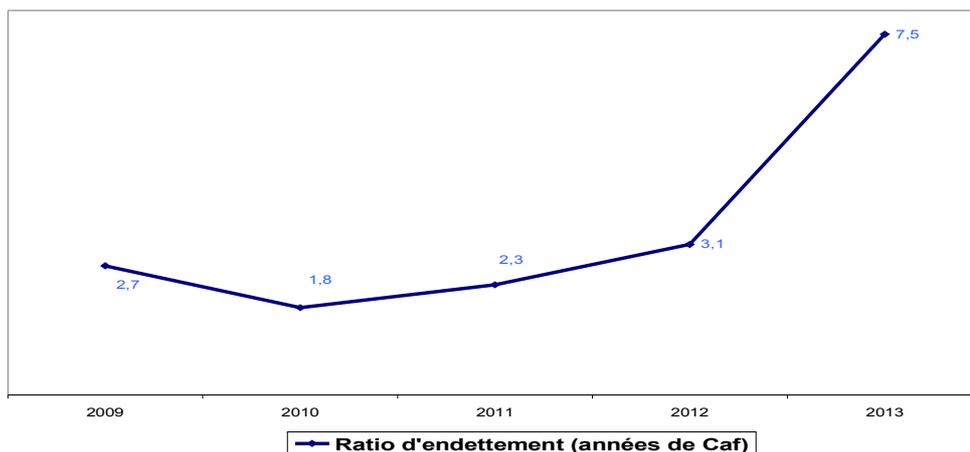
Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



**Le ratio d'endettement 2** : (encours de la dette / CAF brute). Il se détériore de + 178 %. La commune doit consacrer 7,5 années de CAF pour rembourser son encours de dette (2.7 années en 2009) .

Les deux éléments de la fraction concourent à cette dégradation; la hausse de l'encours conjuguée à la baisse de la CAF (-39,78%).

### Nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement de la dette



Les deux ratios classiques montrent l'importance de l'endettement de la commune par rapport à ses facultés de remboursement totales.

Ils doivent être complétés par le **coefficient d'autofinancement courant** qui est plus contemporain et qui mesure l'aptitude de la collectivité à autofinancer ses investissements après avoir couvert ses charges et le remboursement en capital de la dette..

Un coefficient supérieur à 100 indique que la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

Ce ratio se dégrade en 2013, la croissance du poids des charges de la dette étant plus rapide que celle des recettes de fonctionnement.

### Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits

